

Portefeuille de documents pour la séquence sur la presse :

1. Analyse d'articles (les 5 W) :

-1.1. « Des victimes en France et en Grèce »

INTEMPÉRIES

Des victimes en France et en Grèce

Des pluies torrentielles ont tué deux personnes en Grèce. Et trois autres sont disparues, en Grèce et en France.

Les recherches pour retrouver une femme de 64 ans portée disparue samedi dans le massif des Cévennes, après un violent épisode pluvieux et orageux, et un pratiquant du trail en montagne ont repris ce dimanche. L'aide-soignante aurait été vue pour la dernière fois à bord de sa voiture à proximité de Pont-de-l'Hérault.

Les violents orages et les trombes d'eau qui avaient frappé cette zone de montagne samedi, et haussé le niveau de divers cours d'eau de

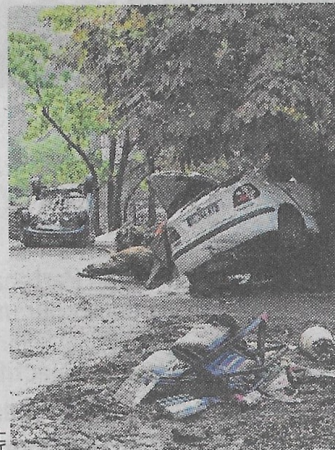
plusieurs mètres, ont pris fin en milieu de la nuit.

Les dégâts concernent surtout des routes secondaires, des maisons touchées par les crues, et la distribution d'eau dans plusieurs villages.

Plus de 45 sauvetages ont été réalisés samedi, et quelque 400 personnes mises en sécurité. Toutes ont pu regagner leur domicile ce dimanche.

Ouragan méditerranéen

Deux personnes sont mortes et une autre a été portée disparue samedi, dans le cen-



Les dégâts des orages sont impressionnants dans le Gard

tre de la Grèce, touchée par l'ouragan méditerranéen qui avait frappé la veille l'ouest du pays et notamment les îles de la mer ionienne.

Une femme a été découverte morte dans sa maison

envahie par les eaux à Farsala. Dans la ville proche de Karditsa, forte de 113 000 habitants, située à 300 km au nord d'Athènes, un homme a été retrouvé mort dans son élevage d'animaux.

À Mouzaki, une ville avoisinante, une femme, âgée de 40 ans, a été portée disparue après que sa voiture a été emportée par la rivière Pamisos.

À Karditsa, le niveau des eaux est rapidement monté d'un mètre en raison de fortes précipitations.

De nombreux bâtiments, logements, magasins et entrepôts ont été dévastés, et les pompiers ont été appelés samedi à secourir de centaines de personnes dont les maisons avaient été inondées. ■

L'avenir, 21/09/2021, p. 8

- 1.2. « Vue sur mer gâchée par des géants français ? »

Le Vif L'Impres n° 3630 28/01 → 03/02/2024, f. 30

In het nieuws

Vue sur mer gâchée par des géants français ?

Branle-bas de combat au littoral, sous la menace d'un parc français d'éoliennes en mer de 260 à 300 mètres de hauteur implanté quasiment sous ses balcons.

Sans gêne. Acquisée aux bienfaits de l'énergie renouvelable, la France songe d'ici à 2026 à implanter un parc éolien offshore au large de Dunkerque. Un parc dont la principale attraction sera d'être peuplé, sur 73 kilomètres carrés, de 46 éoliennes d'une taille encore jamais atteinte : entre 260 et 300 mètres. L'endroit retenu est particulièrement bien ou mal choisi, selon les points de vue : à 11,5 kilomètres des côtes, quasiment à la frontière qui sépare les eaux territoriales belges et françaises.

Cette façon qu'à l'Hexagone de rejouer le coup de ses centrales nucléaires implantées à ses frontières n'est pas du goût du voisin belge. Les stations balnéaires de

La Panne, de Coxyde et de Nieuport se passeront volontiers d'une vue imprenable, de jour comme de nuit, sur la plantation d'éoliennes géantes parées de lumières clignotantes rouges. Pêcheurs, plaisanciers, habitants de la côte, seconds résidents (y compris francophones), défenseurs du milieu marin, autorités de la Défense et des aéroports régionaux ou simples vacanciers amoureux de la côte belge, tous sur le pont, tous appelés à se mobiliser pour repousser ce parc au large.

JUSTICE SAISIE EN CAS DE PERMIS

Pollution visuelle flagrante, grave entrave à la navigation maritime entre la Belgique et le Royaume-Uni, perturbations sérieuses de l'espace aérien belge, impact fâcheux sur les radars des hélicoptères de sauvetage : les nuisances et préjudices en tous genres ont été portés à la connaissance de la



Le dialogue est amorcé pour convaincre la France de revoir ses ambitions à la baisse.

La Panne, Coxyde et Nieuport se passeront volontiers d'une vue imprenable sur une forêt d'éoliennes géantes parées de lumières clignotantes.

partie française, les canaux diplomatiques sont activés et le dialogue amorcé pour convaincre la France de revoir ses ambitions à la baisse. La Belgique tend la main en se disant disposée à prêter son concours à l'établissement du parc éolien plus au nord. Avec l'espoir raisonnable d'éviter l'escalade. « Des démarches juridiques éventuelles ne sont pas encore à l'ordre du jour, car aucun permis n'a encore été délivré. Si un permis devait l'être, nous envisagerions de l'attaquer en justice », a fait savoir le ministre fédéral en charge de la mer du Nord, Vincent Van Quickenborne (Open VLD). ▣

Pierre Havaux

BELGAIMAGE

Déjà jugé pour l'arme volée à la police

JUSTICE

Il avait volé une arme lors des émeutes survenues en plein confinement à Anderlecht.

Les images de ce jeune brandissant une arme et tirant à plusieurs reprises en l'air lors des émeutes survenues en plein confinement à Anderlecht, avaient particulièrement heurté la population. C'était le 10 avril dernier. Ce jour-là, alors que la Belgique est en lockdown en raison de la pandémie, des incidents violents éclatent à Anderlecht. En cause: des jeunes venus en contact avec la police après le décès du jeune Adil, suite à une course-poursuite alors qu'il se trouvait sur son scooter.

Au-delà du nombre de blessés parmi les policiers, de nombreux dégâts occasionnés sur la voie publique, une arme

est donc volée ce jour-là. Un pistolet semi-automatique 9 mm.

Une peine de travail a été jugée plus utile pour le surnommé "Mouton"

L'auteur du vol est rapidement identifié. Dès le lendemain, les policiers savent qu'il s'agit de K.M., 19 ans, un Molenbeekois surnommé "Mouton". Mais ce dernier parviendra à se cacher longtemps. Le 5 mai, il demande à son frère de venir récupérer la fameuse arme dans une benne à ordures à Anderlecht. Et ce n'est que le 12 mai que "Mouton" décide enfin de se rendre, en

présence de son avocat Yannick De Vlaemynck. Il passera deux mois et demi en prison avant d'être placé sous surveillance électronique. Il conteste alors avoir participé aux violences faites aux policiers.

K.M. vient d'être jugé. La peine de travail sollicitée par son avocat a été retenue par le tribunal. Le juge a estimé qu'elle était "plus utile" qu'une peine de prison, afin que le prévenu "soit obligé de se lever le matin et se rende ainsi utile". Il a par contre été re-



■ M^e De Vlaemynck. © BELGA



■ L'arme avait été volée lors des émeutes survenues à Anderlecht en plein confinement, le 10 avril dernier. © POLFED

tenu qu'il n'a pas hésité à sortir en plein confinement pour rejoindre des émeutiers et qu'en jetant une arme dans une benne à ordures, il ne s'est pas soucié du fait qu'un enfant aurait pu la découvrir et s'en emparer. Son absence d'antécédents judiciaires en tant que majeur a néanmoins joué en sa faveur. 200 heures de travail et 40 mois d'emprisonnement sa peine principale.

Nawal Bensalem

2. Repérage de la titraille :

- 2.1. « Furieux débat sur la succession de 'RBG' »

L'avenir 21/09/2020, p. 8

8 | L'INFO MONDE | LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020

ÉTATS-UNIS

Furieux débat sur la succession de « RBG »

Le président Donald Trump est pressé de remplacer la juge Ruth Bader Ginsburg à la Cour suprême. Le débat fait rage.



Ruth Bader Ginsburg a été saluée pour sa ténacité dans la lutte pour les droits des femmes

« Ce sera une femme. Une femme très talentueuse, très brillante »

« RBG », par Bill Clinton ; et deux par Barack Obama

L'enjeu est énorme : les neuf juges, nommés à vie, tranchent les grandes questions de société, comme l'avortement, le droit de porter des armes ou les droits des homosexuels.

La Cour a aussi le dernier mot sur les litiges électoraux, comme lors de la présidentielle de 2000, remportée par George W. Bush face à Al Gore.

Le chef de la majorité républicaine (53 c. 47) au Sénat Mitch McConnell s'est dit prêt à procéder à la nomination. Dans un contexte semblable, il y a quatre ans, il avait bloqué la désignation d'un juge par Barack Obama.

Mais les sénatrices républicaines modérées du Maine et de l'Alaska, Susan Collins et Lisa Murkowski, ont déjà annoncé qu'elles s'opposeraient à la désignation d'un nouveau juge à la Cour suprême avant la présidentielle. ■

Le président des États-Unis, Donald Trump, a affirmé qu'il proposerait rapidement un nom, celui d'une femme, pour remplacer la juge à la Cour suprême Ruth Bader Ginsburg, alias « RBG », icône de la gauche américaine, décédée vendredi.

Il a précisé : « *Ce sera une femme. Une femme très talentueuse, très brillante, que je n'ai pas encore choisie, mais nous avons beaucoup de femmes dans notre liste* ».

On cite Amy Coney Barrett, une catholique de 48 ans, traditionaliste. Et Barbara Lagoa, 52 ans, juge à la cour suprême d'Atlanta (Floride).

Une « héroïne »

La juge « RBG » s'est éteinte vendredi des suites d'un cancer du pancréas à l'âge de 87 ans. Son état de santé s'était dégradé depuis une chute à domicile, le 7 novembre 2018, qui lui avait fracturé des côtes.

Sa mort a suscité une vague d'émotion. Ses collègues à la Cour suprême, Sonia Sotomayor et Elena Kagan ont rendu hommage à une « *héroïne de la lutte pour les droits des femmes* ». Avocate, elle avait obtenu de la Cour suprême l'abrogation des lois discriminatoires à l'égard des femmes.

Sa mort suscite aussi une immense inquiétude dans le camp démocrate, car l'arrivée d'un nouveau juge nommé par Donald Trump ancrerait le temple du droit américain dans le camp conservateur.

À 45 jours de l'élection présidentielle, le candidat démocrate, Joe Biden, et l'ex-président Barack Obama ont immédiatement mis en garde Donald Trump.

« *Les électeurs doivent choisir le président, et le président doit proposer un juge au Sénat* », a déclaré Joe Biden. Barack Obama a appelé son successeur républicain à s'abstenir alors que « *des bulletins de vote sont déjà déposés* » pour le scrutin du 3 novembre, par anticipation ou par correspondance.

Cinq juges conservateurs

Le camp conservateur dispose de cinq juges à la Cour suprême : l'un a été nommé par George Bush père ; deux par George W. Bush ; et deux par Donald Trump : Neil Gorsuch et Brett Kavanaugh, qui avait fait l'objet d'une plainte pour agression sexuelle avant sa nomination. Un juge progressiste a été nommé, comme

- 2.2. « Le retour du chocolat Meurisse »

Le retour du chocolat Meurisse

RENAISSANCE

La marque belge est relancée par les descendants du fondateur.

La Belgique est assurément le pays du chocolat. Mais ses marques emblématiques, Côte d'Or en tête, ne sont depuis bien longtemps plus dans le giron des familles belges qui les ont lancées. C'est donc un petit événement de voir une marque Belge le redevenir et renaître même de ses cendres car depuis le rachat par Mondelez, les chocolats Meurisse avaient disparu des rayons.

Dix ans après sa disparition, Meurisse revoit en effet le jour grâce aux descendants du fondateur, Alphonse Meurisse, un Montois d'origine qui avait commencé la commercialisation de la marque en 1845 à Anvers.

Henry Van Vyve, l'actuel patron et arrière-arrière-arrière-petit-enfant d'Alphonse confie à nos confrères de *L'Écho* de quelle manière est venue l'idée de ressusciter la marque. "Tout a commencé autour d'un dîner de famille,

où l'on est venu à rêver du projet. Puis, l'idée a mûri. Jusqu'à ce qu'on en arrive à se dire : 'al-lons-y.'" Le pari fou était lancé.

Meurisse entend d'ailleurs reconquérir ses lettres de noblesse en misant sur du chocolat haut de gamme, fair-trade et bio pour redevenir "le chocolat favori des Belges".

Un produit de luxe

Le célèbre ours qui ornait les emballages ne sera cependant plus l'emblème de la marque, ce dernier laissant la place à un perroquet. "L'oiseau est natif des pays de production du cacao, de même qu'il constitue un symbole pour les Incas qui ont inventé le chocolat."

Les chocolats Meurisse pourront être commandés en ligne (20 000 tablettes produites à ce jour). On trouvera également les tablettes dans des hôtels, des restaurants, des épicerie fines et même des magasins de mode.

V. S.

DH 01/10/2020 à 15

- 2.3. « La porte ouverte pour le permis à points »

www.dh.be 01/10/2020 DH - LES SPORTS⁺

FAIT DU JOUR 05

La porte ouverte pour le permis à points

NOUVELLES MESURES

Plusieurs autres mesures d'ampleur figurent dans l'accord de la Vivaldi.

D'autres points importants figurent dans la note du nouveau gouvernement fédéral.

1 La nouvelle coalition veut éviter à l'avenir que les formations de gouvernement s'éternisent à nouveau. "Afin de faciliter la formation d'un gouvernement, nous évaluerons les règles pour la formation d'un nouveau gouvernement fédéral, en prévoyant, par exemple, un délai officiel", précise la note. Le délai n'est toutefois pas fixé.

2 Il sera mis fin à la possibilité de régularisation fiscale à partir du 31 décembre 2023. Des mesures seront prises pour réduire l'écart entre ce que l'état devrait percevoir en matière de TVA et ce qu'il perçoit réellement (l'écart de TVA) pour le faire passer au niveau de nos pays voisins.

3 Une étude sur le rôle du permis de conduire à points comparé à d'autres pays, et sur l'utilisation des détecteurs de radar sera menée. Cela s'inscrit dans un travail structurel sur la récidive persistante, qui inclut les infractions habituellement traitées en perceptions immédiates. "La loi sur le permis de conduire à points en constitue la base", peut-on lire dans la note. Cela ouvre donc la porte à réforme du permis de conduire mais aussi à la législation relative aux avertisseurs de radars.

4 Le congé de paternité est doublé et va passer à 20 jours.

5 Augmentation de l'allocation pour la garde de proches de plus de 65 ans et hausse de la réduction d'impôts pour garde d'enfants.

6 Si un accord ne peut être trouvé au niveau européen, la Belgique instaurera une taxe sur les services numériques en 2023. Il s'agirait d'une taxe sur les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft.)

7 Interdiction de l'enfermement des mineurs dans les centres fermés. "Des mineurs ne peuvent pas être détenus en centre fermé."

8 La loi sera adaptée pour rendre possible le choix d'un troisième sexe. Ainsi, en Belgique, toute personne décidera elle-même de son identité sexuelle. La législation sera adaptée pour être en phase avec la décision de la Cour constitutionnelle.

AdM



Le congé de paternité est doublé et va dorénavant passer à 20 jours.

REPORTERS

3. Titres à inventer :

- 3.1.

Par Julie Cafmeyer, le 20 janvier.

Aujourd'hui (20 janvier) a lieu la réhabilitation de la dernière sorcière brûlée à Lier. Il y a 431 ans, Catheleyne Van den Bulcke mourait sur le bûcher. Elle se livrait selon la rumeur à la magie, entretenait des relations sexuelles avec le diable, frayait avec les loups.

Les femmes qui veulent protéger leur milieu deviennent de prétendues

coupables. « Sorcières » devient une insulte à l'égard des femmes excentriques, anticonformistes. Pourtant, elles protègent la terre parce qu'elles croient que nous avons besoin d'arbres, de potagers, d'air frais, de bons rapports avec les animaux et d'eau potable, au lieu d'une production de masse toujours croissante. Elles pensent que la survie de notre planète est plus importante que la possession. La sagesse et les intentions des

sorcières sont niées en les traitant de diabesses, d'hystériques ou de mentalement dérangées.

Lier est ma ville natale. Ma grand-mère habitait sur la Grand-Place. J'ai traversé un nombre incalculable de fois ce lieu où Catheleyne Van den Bulcke et tant d'autres femmes ont été livrées aux flammes.

Aujourd'hui ne subsiste qu'une pierre commémorative bleu-gris. Je compte bientôt m'y rendre et réfléchir à la

manière dont on peut exhumer ces importantes expériences féminines. Je voudrais savoir ce que l'on ressent à faire l'amour avec le diable, à se déplacer avec les loups et comment je pourrais enrichir mon existence par la magie.

Les pouvoirs ne se perdent jamais, ils plongent dans le monde souterrain. Sous nos pieds se trouvent les archives d'un savoir féminin. **V**

Le titre est de la rédaction.

30 LE VIF • NUMÉRO 04 • 28.01.2021

- 3.2.

Des candidats à l'adoption confrontés à des délais d'attente de sept à neuf ans. L'ombudsman flamand pointe la faillite du système. Alternative prônée : la famille d'accueil.

Le paradoxe est cruel : les adoptions en Flandre se font plus rares au fil des ans (39 en 2020, 87 en 2017) alors que la liste d'attente ne cesse de s'allonger (823 candidats recensés en novembre dernier). Le signe manifeste que quelque chose ne tourne plus rond dans le mécanisme de l'adoption en vigueur au nord du pays. L'ombudsman flamand vient de remettre à ce sujet un rapport accablant. Des lenteurs injustifiées ; une gestion discutable des priorités sur la liste d'attente ; un manque de transparence et de clarté dans l'avancement des dossiers ; des critères parfois appliqués sans fondement juridique, ainsi ce procédé qui consiste à « servir » d'abord les candidats les plus prompts à payer les sessions préparatoires à une adoption. Sans parler des

faux espoirs entretenus à coup de tests à accomplir ou de formulaires à remplir, sans garantie que la réussite du projet sera bel et bien au bout de ce parcours du combattant. Sept, huit, voire neuf ans d'attente : c'est plus que ne peuvent supporter bien des candidats. En 2019, la moitié d'entre eux ont déclaré forfait en cours de procédure.

DYSFONCTIONNEMENTS EN CASCADE

Le mal serait si profond que le bureau des plaintes flamand pose la question de la possibilité de pouvoir encore réformer le système et se demande s'il ne serait pas plus avisé de privilégier une véritable révolution en repartant d'une feuille blanche.

Wouter Beke (CD&V), ministre de la Famille, admet un manque de transparence et le besoin d'une politique d'adoption davantage « orientée client ». Mais prévient que la meilleure réforme du monde ne permettra pas de raccourcir drastiquement et encore moins d'éliminer les listes



Tests à accomplir, gestion discutable des priorités, nombreux formulaires... : l'adoption s'apparente souvent à un parcours du combattant.

Le ministre souhaite élargir les perspectives à offrir aux candidats qui désirent un enfant en les orientant vers la formule de la famille d'accueil.

d'attente, conséquence d'un vrai déséquilibre entre le nombre de candidats parents à l'adoption et celui d'enfants adoptables. Raison pour laquelle le ministre souhaite élargir les perspectives à offrir à celles et ceux qui désirent un enfant en les orientant aussi vers la formule de la famille d'accueil, une filière confrontée à une liste d'attente inversée : 700 enfants sont en quête d'un foyer disposé à les accueillir. **V**

Pierre Havaux

- 3.3 :



Comme partout ailleurs, la Covid-19 a frappé la Grèce : quelque 6 000 décès – pour une population de près d'onze millions d'habitants – et cela malgré un confinement strict (hors déplacements essentiels) décrété par le gouvernement en novembre dernier. Du coup, l'apparition du Premier ministre, Kyriakos Mitsotakis, sans masque, parmi une trentaine de convives, lors d'un déjeuner sur l'île d'Ikaria (*photo : leur arrivée*) à l'invitation du député local de son parti (Nouvelle démocratie) fait, depuis, le buzz sur la Toile grecque. Où les internautes se déchainent pour vitupérer une conduite « inconsciente » et « irresponsable ». 

4. Documents pour repérer les textes d'opinion et les textes informatifs

Exercice

.....

Indiquez si le texte suivant présente de l'information ou des opinions et précisez un ou des indices qui vous ont permis de répondre :

- a) Le texte est dépourvu de termes appréciatifs.
- b) L'auteur emploie des termes appréciatifs.
- c) L'auteur privilégie les pronoms *je* et *nous*.
- d) L'auteur privilégie les pronoms *il* et *on*.
- e) Les sujets des verbes sont principalement des idées, des événements ou des réalités inanimées.
- f) On remarque des verbes et des expressions qui particularisent le propos de l'auteur.
- g) L'auteur emploie des tournures exclamatives ou interrogatives.

Exemple

La côte de la Guinée et le bassin du fleuve Niger sont des territoires où on trouve un climat équatorial et subéquatorial et où alternent les zones de forêt tropicale dense, de forêt claire et de savane herbeuse. Cette vaste région abrite une multitude de cultures, certaines organisées en villages interdépendants, d'autres formant de véritables royaumes.

texte informatif texte d'opinion indice(s) : _____

Réponse

✓ texte informatif

indice(s) : e) Les sujets des verbes sont principalement des idées, des événements ou des réalités inanimées.

.....

1. Les historiens du futur appelleront peut-être notre époque « l'ère des images » tant celles-ci sont omniprésentes dans nos vies. Elles sont au centre des activités économiques et sociales et dominent la sphère des échanges. La photographie, le cinéma, la télévision, la publicité et l'image électronique font tellement partie de notre quotidien qu'on ne les voit pratiquement plus.

texte informatif texte d'opinion indice(s) : _____

2. J'enrage quand j'entends parler de la « pédagogie du vécu ». Elle relève de la psychologie la plus primaire et méprise les capacités d'apprentissage et d'imagination des élèves à qui on l'inflige¹.

texte informatif texte d'opinion indice(s) : _____

3. Genre populaire au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le récit d'espionnage exploite à fond les tensions entre les États-Unis d'Amérique et l'URSS. Sa popularité augmente encore au début des années soixante avec les adaptations cinématographiques des romans de Ian Fleming. Le premier *James Bond* sort en 1962. C'est un succès immédiat tant dans les salles de cinéma qu'au kiosque des libraires.

texte informatif texte d'opinion indice(s) : _____

4. Pourquoi devrait-on choisir ? Qui a dit qu'une œuvre se devait d'être soit brillante (et ennuyeuse), soit spectaculaire (et superficielle) ? Pourquoi associe-t-on souvent l'intelligence à l'austérité ? Pourquoi la connaissance devrait-elle être ardue, plate, douloureuse ? Pourquoi associe-t-on la culture à l'effort plutôt qu'à la passion ?

texte informatif texte d'opinion indice(s) : _____

5. Au Canada comme dans plusieurs pays démocratiques, la tenue d'un référendum est utilisée pour donner ou refuser un mandat précis au gouvernement. Les élections laissent toujours planer un doute sur la portée exacte de la volonté populaire, puisque la voix de l'électeur peut être une réponse à un très grand nombre de questions.

texte informatif texte d'opinion indice(s) : _____

6. L'histoire de l'univers est l'histoire de la matière qui s'organise. Il y a quinze milliards d'années, un événement infime a fait que le chaos s'est transformé et a donné naissance à la complexité du monde contemporain, à la vie et la conscience. La nature, comme le bricoleur, a utilisé divers moyens. Les lois de la physique, les catastrophes, les changements climatiques, rien n'a pu, jusqu'ici, arrêter la marche du simple vers le complexe.

texte informatif texte d'opinion indice(s) : _____

1. BOURGAULT, Pierre, *La colère, écrits polémiques*, tome 3, Montréal, 1996, Lanctôt éditeur, p. 23. © Lanctôt éditeur

7. On est maintenant assuré qu'il n'y a pas d'extraterrestres sur Mars et que la Terre est la seule planète « fertile » de notre système solaire. Je ne crois pas qu'il faille se réjouir de cette nouvelle. Elle nous confirme notre solitude, rien de plus. Nous n'en serons pas plus sages ni moins craintifs advenant un hypothétique contact avec des êtres venus d'un autre monde.

texte informatif texte d'opinion indice(s) : _____

8. La technique des peintres de cette époque était monstrueuse. Coupés de la tradition, ils utilisaient des couleurs préparées à la hâte, s'embrouillaient de théories sans fondement, barbouillaient leurs toiles de couleurs éteintes qui ne séchaient jamais complètement. Aujourd'hui, leurs œuvres sont crasseuses et craquelées, les vernis ont jauni ou verdi, les couleurs, elles, ont noirci. On restaure à grands frais ces vilaines choses qui n'intéressent personne, au nom de l'histoire et de l'art.

texte informatif texte d'opinion indice(s) : _____

9. L'invention de l'horloge a transformé entièrement notre perception du temps, devenu matière à planifier et à segmenter, rendant ainsi possible l'organisation mécanique du travail, la chaîne de montage et la bureaucratie. En fait, toute innovation majeure de l'humanité TRANSFORME LA SOCIÉTÉ ENTIÈRE, de ses infrastructures matérielles à ses structures sociales en passant par les mentalités².

texte informatif texte d'opinion indice(s) : _____

10. L'histoire, lorsqu'elle est scénarisée et projetée sur le petit écran, n'est plus qu'une série d'anecdotes pleines de bruit et de fureur, une fable racontée à des idiots, une violente bande dessinée vide de signification et de but.

texte informatif texte d'opinion indice(s) : _____

11. Macluhan est un génie. Mais un génie brouillon, un génie saltimbanque. Je dirais qu'il a à la fois ouvert un chantier et gâché le travail. Il a demandé aux gens intelligents de s'occuper des conséquences de la roue, de l'électricité, de la télévision, des faits techniques, mais il a gâché le travail dans la mesure où il a été très rapide, très zigzagant, provocant, superficiel³.

texte informatif texte d'opinion indice(s) : _____

12. L'essai est un genre littéraire inauguré par un auteur français du nom de Montaigne. Au XVI^e siècle, il donna ce titre d'*Essais* à une œuvre dans laquelle il exposait ses réflexions sur la vie, la mort, le monde, en se posant lui-même comme le sujet principal de l'analyse qu'il entreprenait. L'essai a évolué depuis, et ce genre regroupe maintenant des textes très différents. Leur point commun est de faire référence à la réalité sans recourir à un intermédiaire fictif, comme c'est le cas dans un roman, ou symbolique, comme c'est le cas dans un poème.

texte informatif texte d'opinion indice(s) : _____

2. LEMIEUX, Vincent. *L'affreuse télévision*, Montréal, Guérin éditeur, 1990, p. 17.

3. DEBRAY, Régis, cité dans *Le Devoir*, le lundi 5 janvier 1998.

5. Textes informatifs ou textes d'opinion ?

- 5.1. « On en parle ? »

UN VACCIN... MAIS LEQUEL ?

Il semble bien avoir été décidé en haut lieu que le commun des mortels n'aura pas le choix du vaccin Covid et qu'il ne sera même pas indiqué lequel sera donné sur les convocations que nous recevrons. [...] Un comble, puisque cela peut être déterminant pour la décision de refus ou d'acceptation. Cela me paraît être un gros problème car si les deux premiers (Pfizer/BioNtech et Moderna) m'inspirent totalement confiance et ont prouvé une grande efficacité, on risque fort, nous les plus de 65 ans, de se voir imposer l'AstraZeneca (car beaucoup moins cher et plus pratique) qui, lui, ne m'inspire que très peu confiance. Non pas dans le sens d'un danger en soi, mais par sa faible et controversée efficacité, surtout pour les aînés. Dans ce cas précis, ce sont des mois d'essais chaotiques, des erreurs, des arrêts, des marches arrières, des résultats fluctuant constamment avec des pourcentages d'efficacité assez faiblards (ceux-ci diminuant en tout cas avec l'avancée en âge des receveurs). Le fabricant s'enfonçant, en plus, en se cachant derrière l'explication stupéfiante de ne pas l'avoir beaucoup testé sur les personnes âgées ! Cela me semble traîtreusement dangereux pour les « vieux » (osons le terme, j'en suis !) qui pourraient se croire faussement protégés et donc relâcheraient, ainsi que leur entourage, les mesures barrières. Reste à espérer que nos autorités feront comme l'Allemagne, et quelques autres pays semble-t-il, en décidant de ne pas l'utiliser chez les plus de 65 ans. Et que la Commission européenne, déjà plusieurs fois roulée dans la farine, cesse de taper sur la table pour le recevoir d'urgence en quantité et essaie plutôt d'augmenter les livraisons des deux autres en priorité puisque l'AstraZeneca ne sera sans doute réellement profitable en termes de garantie que pour les plus jeunes et que ceux-ci ne seront probablement vaccinés qu'à la fin de l'été ou à l'automne... si tout va bien.

BENNO COLLIENNE, WAISMES

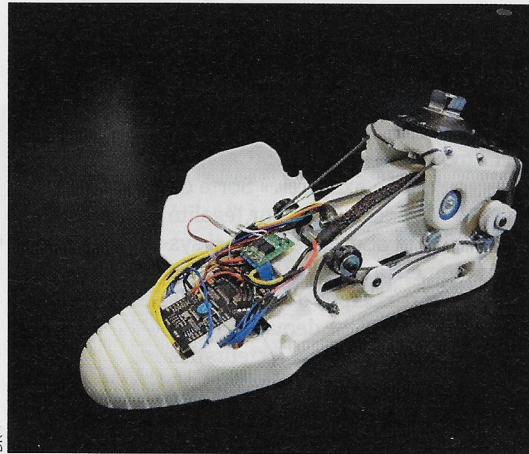
- 5.2. « Une miniprothèse bionique, belge et révolutionnaire »

Une miniprothèse bionique, belge et révolutionnaire

Par Rosanne Mathot

Plus qu'une prothèse, c'est un véritable robot. Très compacte – l'ensemble de ses composants est stocké dans le volume du pied –, la machine développée à l'UCLouvain se veut aussi très légère (environ un kilo) et moins « bruyante » que les prothèses existantes. Le prototype a comme particularité d'avoir un point d'ancrage très bas, situé au niveau de l'articulation de la cheville, ce qui permettra de limiter la hauteur de l'amputation. Son originalité : la mise au point d'un mécanisme actif qui fournit presque silencieusement de l'énergie, tout en reproduisant la marche naturelle. Révolutionnaire, ce prototype a intéressé un des deux acteurs mondiaux du secteur – qui souhaite rester anonyme – si bien que, grâce à un partenariat, sa commercialisation pourrait intervenir dès 2025, à un « prix attractif », selon ses concepteurs.

Bionique est la contraction de biologique et électronique : on a donc affaire ici à un bijou de technologie qui s'inspire des systèmes biologiques. « Notre prothèse s'adresse à ceux qui sont amputés sous le genou et elle détecte la position de la personne. On code les différents processus de la marche dans la machine, afin que son utilisateur puisse monter un escalier ou courir quelques pas, pour attraper le bus par exemple », précise Renaud Ronsse, responsable de l'IMMC (Institut de mécanique, matériaux et ingénierie civile - Louvain Bionics) de l'UCLouvain, où le projet a été développé par le roboticien François Heremans.



Si on est loin des prothèses dites passives (dépourvues de batterie ou de moteur), de type lames ou ressorts, qui restituent l'énergie accumulée au moment d'un impact, « l'avantage de ce prototype est qu'en cas de défaillance (batterie à plat, moteur en panne), cette prothèse active se comportera comme une prothèse passive : l'articulation ne sera pas soudainement bloquée et l'utilisateur pourra poursuivre sa marche », précise encore Renaud Ronsse.

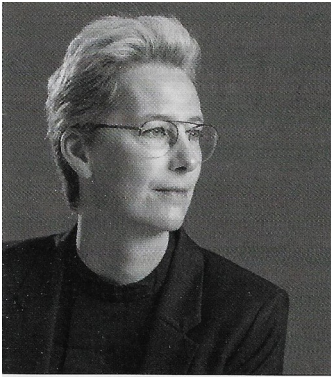
Question look, l'objet n'a pas vocation à ressembler à un pied humain : « A un moment, la personne amputée accepte son handicap. Le fait que la prothèse soit "cool" à cause de son incroyable technologie en fait quelque part un accessoire : on maximise sa visibilité. » A ce jour, environ 7 700 Belges ont subi une amputation, avec 1 800 nouveaux cas par an. 95 % de ces actes chirurgicaux concernent les membres inférieurs. **V**

Plus qu'une prothèse, c'est un véritable robot.

Un bijou de technologie qui reproduit la marche naturelle.

Le Vif, n°4, 28/01/2021, p. 87

- 5.3. « Dans les yeux rouges de la jeunesse »



Anne-Sophie Bailly
Rédactrice en chef

Edito

A.DEHEZ

Dans les yeux rouges de la jeunesse

Depuis quelques semaines, les jeunes sont au centre de toutes les préoccupations. Leur santé mentale mise à rude épreuve, leur difficulté d'accéder au marché de l'emploi, voire même de trouver un stage, leur besoin irrésistible de vie sociale, leur trop-plein d'écrans, pour certains leur manque de moyens financiers, pour d'autres leur décrochage scolaire avéré ou latent. Et pour tous, ce temps perdu au cœur de ce qu'on qualifiait encore il y a peu de plus belles années de leur vie.

Comment les aider ? Les soutenir ? Sont-ils plus mal lotis que d'autres ? Quel avenir leur proposer ? Quelles perspectives leur donner ?

« Peut-on attendre jusqu'en juin – minimum – pour offrir une réponse à la jeunesse dont la détresse est multiple et criante ? »

Le problème est devenu si aigu que mesurées et propositions s'enchaînent. A commencer par la décision de reprise partielle et limitée des activités extérieures pour les 12-18 ans couplée à une réduction de la bulle des moins de 12 ans. Suivie de la proposition d'instaurer une « bulle de kot » pour les étudiants ou d'une allocation spéciale jeunes.

Et puis, tout récemment, l'idée de vacciner les jeunes. Prioritairement. Ou plus précisément, quand la vaccination à grande échelle débutera et donc après le

personnel soignant et les personnes vulnérables, de les faire passer avant d'autres tranches de la population.

L'intention répond à au moins une demande des jeunes. Qu'on les entende, eux et leur détresse, et qu'on leur propose des solutions.

Néanmoins et pour louable qu'elle soit, l'idée véhicule son lot de questions. Quelles libertés accorder à ces nouveaux vaccinés ? Comment continuer à gérer la transmission du virus ? Et quid des autres, ceux qui attendent comme ceux qui se méfient ? Est-ce la finalité d'un outil de prévention d'une maladie de devenir un laisser-passer pour la liberté ?

Et surtout : est-ce vraiment de vaccins dont les jeunes ont le plus besoin et envie ?

Evidemment, cette question de la priorisation ne se poserait pas si celle de la disponibilité était résolue. Or, à cause d'un manque de composants, de retards sur la chaîne de production voire de travaux de main-

tenance, AstraZeneca, Pfizer ou Moderna peinent à maintenir la cadence et à livrer les doses initialement promises. L'Europe a beau taper du poing sur la table, elle se montre très démunie face à ces big pharma, obligeant de facto tous les pays du Vieux Continent à revoir en permanence le calendrier de vaccination de leur population (*lire page 20*).

Et à relancer le débat autour du calendrier de vaccination.

Mais peut-on pour autant se permettre d'attendre jusqu'en juin – minimum – pour offrir de l'espoir à cette jeunesse aux yeux rouges dont la détresse est multiple et criante ? Non. Et la réponse « vaccin » est à cet égard un peu courte. D'autres dimensions dont le soutien psychologique, le parcours scolaire ou l'avenir professionnel, un brin de légèreté aussi, doivent faire partie de la solution. Impérativement. **V**

L. Vit. n=05 09.02.2021, 13

- 5.4. « La piété filiale chinoise »



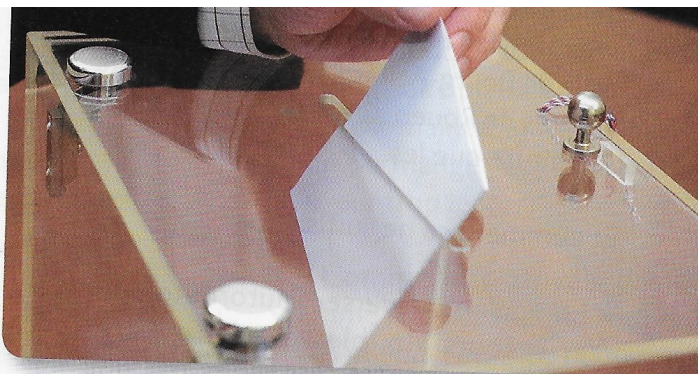
La piété filiale chinoise

- ¹ En Chine, une loi de *protection des personnes âgées* adoptée en 2013 condamne les enfants qui ne rendent pas suffisamment visite à leurs parents.
- ⁵ Elle intervient dans un contexte de bouleversement économique et social et de décomposition des familles. Les plus jeunes rejoignent la ville, laissant souvent leurs parents vieillissants derrière eux.
- ¹⁰ De plus en plus de personnes âgées se retrouvent dans un isolement total, négligées par leurs enfants. Résultat : depuis une vingtaine d'années, leur taux de suicide grimpe, alors même
- ¹⁵ que le respect de la personne âgée est profondément inscrit dans la culture chinoise.
- Cette loi de 2013 visait en fait à réaffirmer certaines des vingt-quatre règles de la
- ²⁰ *piété filiale*, régissant la famille et imposant le respect des parents et des ancêtres. Bien que ces règles datent du 3^e siècle
- avant J.-C., elles sont encore enseignées dès la maternelle aux enfants chinois.
- ²⁵ Depuis quelques années cependant, la *réciprocité* qui caractérisait les relations entre parents et enfants ne semble plus être appliquée de la même manière par les nouvelles générations.
- ³⁰ Il semble que le mécanisme traditionnel de réciprocité intergénérationnelle se serait grippé dans les années 1990, du fait notamment de l'introduction en Chine des valeurs de l'économie de marché,
- ³⁵ de l'idéologie du couple et de l'amour (au détriment des relations aux aînés) et de la montée des valeurs individualistes. La prise en charge du vieillissement est une question d'autant plus cruciale que
- ⁴⁰ les plus de 60 ans devraient représenter, en 2050, près de 30 % de la population chinoise.

D'après Audrey MINARD, *Vieillesse d'ailleurs*
dans *Sciences Humaines*, avril 2015

- 5.5. « Vote toujours ! »

Vote toujours !



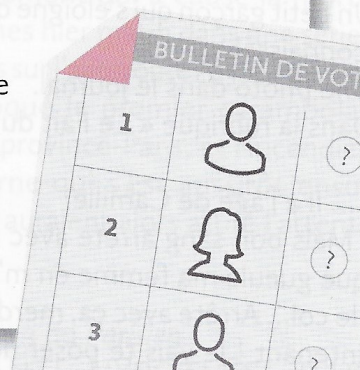
- ¹ Les dernières élections qui se sont déroulées chez nous ont montré que le nombre de citoyens qui ne se sont pas rendus aux urnes était en augmentation ! Je trouve cela navrant !
- ⁵ Ces abstentionnistes mesurent-ils à quel point ils laissent à d'autres le soin de choisir le modèle de société dans laquelle ils vivent ? Aller voter, c'est le meilleur moyen pour chacun d'influer sur les décisions politiques. En effet, un gouvernement de gauche ou de droite ne prendra pas les mêmes décisions. Voyez les États-Unis, il a fallu un président démocrate, Barak Obama, pour que des millions d'Américains bénéficient enfin d'une protection sociale.
- ¹⁰

En outre, mépriser le droit de vote, ne pas l'exercer, c'est mépriser la démocratie. Or si celle-ci n'avait aucune valeur, pourquoi alors des hommes et des femmes, tout récemment encore, ont-ils délibérément donné leur vie pour l'obtenir ? A-t-on déjà oublié les sacrifices du « Printemps arabe » ?

- ¹⁵ Vous me direz que la liberté est le droit fondamental de tout citoyen d'une démocratie et, qu'en choisissant de ne pas voter, l'abstentionniste ne fait rien d'autre que d'exercer ce droit. D'accord, mais en agissant ainsi, il laisse la porte ouverte aux extrémistes de toute sorte qui, eux, se rendront en nombre dans les isolements pour faire entendre leur voix et mettre en péril nos institutions démocratiques.
- ²⁰

Oui, nous jouissons d'une grande et belle liberté ! Ne la galvaudons pas ! Remplissons notre devoir civique !

Lucie Vicque



- 5.6. « Ils tentent d'enlever un enfant de 11 ans »

Tongres

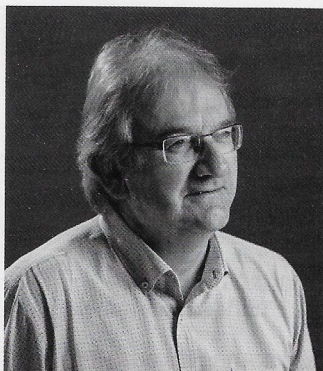
Ils tentent d'enlever un enfant de 11 ans

Deux hommes ont tenté d'enlever vendredi matin, vers 11h10, un garçon de 11 ans à Tongres. Les deux hommes circulaient à bord d'une Peugeot 206 grise, immatriculée aux Pays-Bas. La police a une description du chauffeur, un homme âgé d'une cinquantaine d'années. Il porte des cheveux gris, coupés courts et une barbe de quelques jours. Cet homme est sorti de la voiture et a tenté d'agripper l'enfant qui courrait dans la Sacramentstraat, où il habite. L'victimé a réussi à s'enfuir. La voiture a fait marche arrière mais le gamin s'est réfugié dans le garage où sa mère garait sa voiture. Lorsque les deux hommes ont vu la femme, ils ont pris la fuite en voiture.

La Meuse – mercredi 24 août 2005 – p.9

6. Quelques textes d'opinion

6.1. « L'Amérique retrouvée »



A. DEHEZ

Gérald Papy
Rédacteur en chef adjoint

Edito

L'Amérique retrouvée

Percevez-vous depuis quelques semaines le vent apaisant venu d'outre-Atlantique ? Savourez-vous ces matinées d'infos sans mention de tweets incendiaires ? Ces discours du nouveau président des Etats-Unis qui renouent avec l'attention aux autres, l'utilité des alliances, les vertus du dialogue, les valeurs... ?

Joe Biden a désormais la voie libre pour mettre en œuvre son programme. Le procès en destitution ouvert contre son prédécesseur s'est soldé comme prévu par un acquittement. Donald Trump en sort renforcé, le Parti républicain plus tétanisé encore par les électeurs

« Sous Joe Biden et Kamala Harris, on a à nouveau le sentiment de partager des valeurs avec l'Amérique dirigeante. »

trumpistes. L'issue n'est pas glorieuse pour la démocratie américaine. Mais elle permet au moins au président démocrate d'espérer la raviver par son action. La lutte contre l'épidémie de coronavirus et la relance de l'économie sont naturellement ses priorités. Mais en quelques décrets et déclarations, il a aussi redonné souffle à la lutte contre le dérèglement climatique et restauré respect et décence à l'égard des immigrants présents aux Etats-Unis ou des ressortissants de pays musulmans interdits d'y entrer sous Trump.

La politique étrangère est appréhendée sur le même registre. Lors d'un discours, le jeudi 4 février, au

Département d'Etat, Joe Biden a annoncé que l'Amérique était de retour sur la scène internationale et qu'elle s'y illustrerait par une diplomatie des valeurs. Avec un argument spécieux qui souligne l'empreinte que le trumpisme a laissée sur la vie politique : ce réinvestissement dans la politique étrangère sert la défense des intérêts de la classe moyenne américaine, a-t-il soutenu, parce qu'elle est mieux assurée lorsque les Etats-Unis se mêlent des affaires du monde...

La promesse d'une diplomatie plus éthique a trouvé ses premières traductions dans l'attitude de Washington à propos de la guerre au Yémen et de l'arrestation de l'opposant russe Alexeï Navalny. Joe Biden a mis un terme au soutien américain aux opérations militaires de la coalition, sous la direction de l'Arabie saoudite, empêtrée depuis plus de cinq ans dans une confrontation avec les rebelles houthis. Et il a signifié à son homologue Vladimir Poutine que le temps de la soumission aux actes agressifs de la Russie était révolu.

Il ne faut évidemment pas être dupe de la posture assertive et promotionnelle d'un président en début de mandat. Les Etats-Unis de Joe Biden continueront à défendre en priorité leurs intérêts, à tenter d'imposer leurs visions, parfois aux dépens des droits humains, et à viser une hégémonie mondiale sans toujours une grande considération pour leurs alliés.

Néanmoins, sous Joe Biden et Kamala Harris, on a à nouveau le sentiment de partager des valeurs avec l'Amérique dirigeante et de faire partie de la même communauté de destin. Face à une Chine dominatrice économiquement et de plus en plus expansionniste politiquement, face à une Russie revancharde et ombreuse, cette convergence restaurée, même si elle sera parfois déçue, est pour le moins bienvenue. ▣

6.2. Caricatures de Vadot



Le Vif, n° 06, 11/02/2021, p. 98

6.3. « On en parle ? Arrêtez d'interdire »

ARRÊTEZ D'INTERDIRE

A la politique de la peur au début de la pandémie a succédé la politique des interdits et des sanctions. Une politique délétère basée sur la division des citoyens : faute aux étudiants, responsabilité des jeunes, critiques sur les réunions familiales, restrictions sur les voyages etc. A chaque réunion de coordination, on peut s'attendre à des mesures complémentaires nous privant de nos libertés mais jamais on n'entend que l'on va augmenter le nombre de lits d'hôpitaux ; l'on va permettre à nos jeunes de faire des études en médecine comme ils le voudraient ; l'on va améliorer les conditions de travail de nos blouses blanches, débordées par les restrictions de toutes sortes. Il vaut mieux culpabiliser les gens plutôt que de prendre des mesures qui serviraient dans le futur. Il y a 50 ans, ce fut la pandémie de la grippe de Hong Kong avec autant de décès qu'actuellement mais jamais il ne fut question de supprimer des libertés, d'interdire de voyager ou de fermer théâtres, lieux de vie ou restos. Pourquoi ? Il y avait soixante mille lits de plus dans nos hôpitaux et 2,5 millions d'habitants en moins ! Pas de pression dramatique sur les hôpitaux, dès lors. Résolvez les problèmes plutôt que d'interdire et sanctionner.

JEAN-LOUIS TAZIAUX, WAULSORT

7. Thème / thèse / arguments

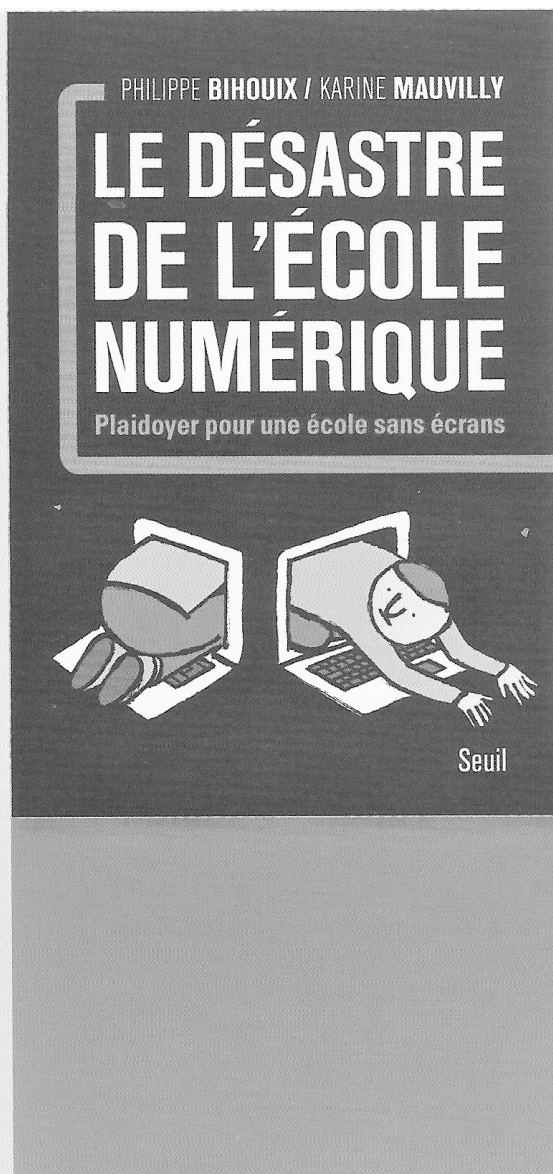
7.1. « L'école numérique »

Le désastre de l'école numérique Plaidoyer pour une école sans écrans

Pendant que certains cadres de la Silicon Valley inscrivent leurs enfants dans des écoles sans écrans, la France s'est lancée, sous prétexte de « modernité », dans une numérisation de l'école à marche forcée – de la maternelle au lycée. Un ordinateur ou une tablette par enfant : la panacée ? Parlons plutôt de désastre.

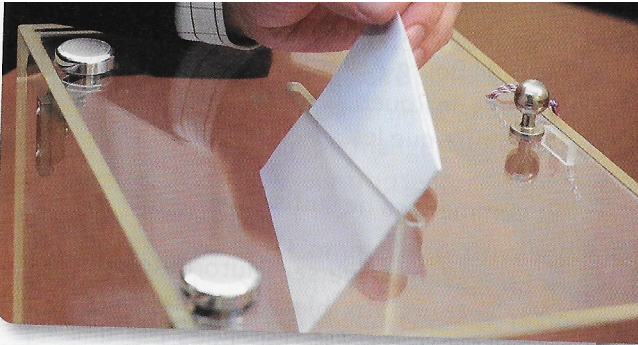
L'école numérique, c'est un choix pédagogique irrationnel, car on n'apprend pas mieux – et souvent moins bien – par l'intermédiaire d'écrans. C'est le gaspillage de ressources rares et la mise en décharge sauvage de déchets dangereux à l'autre bout de la planète. C'est une étonnante prise de risque sanitaire quand les effets des objets connectés sur les cerveaux des jeunes demeurent mal connus. C'est ignorer les risques psychosociaux qui pèsent sur des enfants déjà happés par le numérique.

Cet essai s'adresse aux parents, enseignants, responsables politiques, citoyens qui s'interrogent sur la pertinence du « plan numérique pour l'école ». Et s'il fallait au contraire faire de l'école une zone refuge, sans connexions ni écrans, et réinventer les pistes non numériques du vivre-ensemble ?



7.2. « Vote toujours ! »

Vote toujours !



¹ Les dernières élections qui se sont déroulées chez nous ont montré que le nombre de citoyens qui ne se sont pas rendus aux urnes était en augmentation ! Je trouve cela navrant !

⁵ Ces abstentionnistes mesurent-ils à quel point ils laissent à d'autres le soin de choisir le modèle de société dans laquelle ils vivent ? Aller voter, c'est le meilleur moyen pour chacun d'influer sur les décisions politiques. En effet, un gouvernement de gauche ou de droite ne prendra pas les mêmes décisions. Voyez les États-Unis, il a fallu un président démocrate, Barak Obama, pour

¹⁰ que des millions d'Américains bénéficient enfin d'une protection sociale.

En outre, mépriser le droit de vote, ne pas l'exercer, c'est mépriser la démocratie. Or si celle-ci n'avait aucune valeur, pourquoi alors des hommes et des femmes, tout récemment encore, ont-ils délibérément donné leur vie pour l'obtenir ? A-t-on déjà oublié les sacrifices du « Printemps arabe » ?

¹⁵ Vous me direz que la liberté est le droit fondamental de tout citoyen d'une démocratie et, qu'en choisissant de ne pas voter, l'abstentionniste ne fait rien d'autre que d'exercer ce droit. D'accord, mais en agissant ainsi, il laisse la porte ouverte aux extrémistes de toute sorte qui, eux, se rendront en nombre dans les isolements pour faire entendre leur voix et mettre en péril nos

²⁰ institutions démocratiques.

Oui, nous jouissons d'une grande et belle liberté ! Ne la galvaudons pas ! Remplissons notre devoir civique !

Lucie Vicque

